MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 CANTON DE PIERRE-DE-BRESSE

Aline GRUET

Sébastien **JACQUARD**



REMPLAÇANTE Angèle MARHIC



ENSEMBLE POUR VOUS ÊTRE UTILE



REMPLAÇANT Laurent PARADIS

Madame, Monsieur,

Le 20 juin prochain, vous serez invités à élire vos Conseillers Départementaux. Cette élection est importante à plus d'un titre.

Les compétences du Conseil Départemental concernent directement notre vie quotidienne: petite enfance, collège, tourisme, développement rural et agricole, le bien vivre des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Nous continuerons à accompagner chaque commune dans ses différents projets pour **l'attractivité de notre beau territoire bressan.**

Dans le contexte que nous connaissons actuellement, vous pouvez compter sur notre totale mobilisation pour vous être utile!

Nous sommes tous fiers du mandat qui s'achève. Nous souhaitons poursuivre l'engagement dans un esprit positif, avec un seul but, se mettre au service de la population, pour « Ensemble, vous être UTILE ».





Aline
GRUET
CANDIDATE
Conseillère
Départementale sortante.
Maire de Pierre-de-Bresse

NOS ENGAGEMENTS



Sébastien
JACQUARD
CANDIDAT
Maire de Sens-sur-Seille

SANTÉ / Poursuivre le recrutement des médecins généralistes salariés du Centre de Santé Départemental dans tous les territoires / 2021 l'arrivée des médecins spécialistes.

AUTONOMIE / Favoriser le maintien à domicile de nos ainés, revaloriser le métier d'aides à domicile, étendre les projets d'habitat inclusif.

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 / Plantation de 600 000 arbres, réalisation de 15 km de haies/an, création de 4 nouveaux espaces naturels sensibles sur tout le Département.

COLLÈGES / Plan éco collèges et maintien d'un haut niveau d'investissement pour équiper et moderniser nos établissements de Saint-Germain-du-Bois et de Pierre-de-Bresse.

TRÈS HAUT DÉBIT / Achever pour 2023 l'installation de la fibre optique dans tous les territoires.

SÉCURITÉ / Poursuivre les plans d'investissement pour les pompiers / Subvention aux communes souhaitant se doter de la vidéoprotection.

TOURISME / Conforter l'attractivité touristique de la Saone-et-Loire avec Route 71 / 167 kms de voies vertes supplémentaires sur tout le Département. Soutien à la prolongation sur tout le territoire.

AGRICULTURE / Valoriser la filière et les circuits courts dans la restauration collective / Renforcer les dispositifs pour lutter contre les effets de la sécheresse.

SPORT ET CULTURE / Création d'un service départemental pour accompagner les associations (recherche financement, aides juridiques etc) et soutien aux clubs sportifs et associations culturelles.

BUDGET / Ne pas augmenter les impôts tout en continuant à investir.



Angèle MARHIC REMPLAÇANTE Conseillère municipale à Charette-Varennes



Laurent PARADIS REMPLAÇANT Maire de Serley



Le mot d'André ACCARY

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi en respectant la même ligne de conduite : réaliser ce que nous promettons, n'oublier aucun territoire, faire preuve de bon sens et de pragmatisme dans nos décisions, tout en veillant à garder une gestion saine de nos finances départementales pour ne pas augmenter les impôts.

epuis 2015, avec la majorité départementale, nous avons toujours agi nombreux résultats pour la Saône-et-Loire. en respectant la même ligne de Avec les crises sanitaire, économique, sociale conduite : réaliser ce que nous que nous traversons, le Département aura de ns, n'oublier aucun territoire, faire nombreux défis à relever dans les années à venir.

Vous pouvez faire confiance à Aline GRUET et Sébastien JACQUARD pour y faire face et répondre à vos préoccupations du quotidien dans votre canton.

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

LES 20 ET 27 JUIN, **VOTEZ ET FAITES VOTER Aline GRUET et Sébastien JACQUARD**

PROCURATION Pensez-y!

Avec la crise sanitaire, une personne peut être désormais porteuse de 2 procurations. RDV sur **maprocuration.gouv.fr** ou au commissariat, gendarmerie ou tribunal le plus proche de chez vous si vous êtes absent les 20 ou 27 juin prochains.